

ETUDES FINANCIÈRES

★ 28 AVR 1932 ★

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 19 Avril 1932

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1931

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1932

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), C. ☼, *Président*.
CELIER (Alexandre-P.), C. ☼, *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ☼.
JAMESON (Robert), ☼.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ☼, ☼.

MM. LLEWELLYN (Edgar), ☼.
NAUD (Joseph), ☼.
PARMENTIER (Jean), G. O. ☼.
SOMMIER (Edme), ☼, ☼.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ☼, *Président*; ROBERT (Max), ☼; SAUTTER (Emmanuel), O. ☼.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ☼; ROBERT (Max), ☼; SAUTTER (Emmanuel), O. ☼.

DIRECTION GÉNÉRALE

MM. CELIER (Alexandre-P.), C. ☼, *Vice-Président, Directeur Général*;
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ☼, ☼, *Administrateur-Directeur*.

MM. CAPET (Georges), ☼,
FROIDEVAL (Séraphin), ☼, } *Directeurs-Adjoints*.
AUREAU (Émile), ☼,

MM. BERGERET-JANNET (Paul), ☼, } *Sous-Directeurs*.
FERRIÈRES (Guy de), ☼,

M. BOYER (Jean), ☼, ☼, *Secrétaire général*. — M. LATHÉLIZE (Léon), *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, ☼.
BARBET-MASSIN.
BONABEAU, O. ☼.
CHAPUIS, O. ☼.
CHEYLUS.
COUVREUR, ☼.
DARRASSE, ☼.
DEFERT, ☼.
DEHESDIN (Jean), ☼.
DESÉGLISE.
DUCHEMIN, C. ☼.
ERNALT, ☼.

MM.
FAMEL, C. ☼.
FOULD.
GAILLARD, C. ☼.
GANNE, C. ☼.
GAUPELLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL (Ch.).
GERMAIN, ☼.
GILLAN.
JOMAIN (Henri), ☼.
KLOTZ, O. ☼.
LAMBERT, O. ☼.
LEMOINE.

MM.
LEPAGE, O. ☼.
LIORÉ, O. ☼.
LORILLEUX, ☼.
LYON, C. ☼.
MERVEAU, O. ☼.
PANHARD, ☼.
PINGAULT, O. ☼.
SAILLARD, O. ☼.
TOISOUL, ☼.
URION, O. ☼.
VAIRON, ☼.
VILLEMINOT, O. ☼.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 19 Avril 1932

AVIS

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS rappelle à ses actionnaires et porteurs de parts de fondateur qu'il reçoit et conserve en dépôt dans les caisses de son Siège social ou de ses agences, à titre entièrement gratuit, les actions nominatives ou au porteur, ainsi que les parts de fondateur.

Les actionnaires et porteurs de parts ont le plus grand intérêt à profiter de cette facilité qui leur permet d'encaisser automatiquement, sans frais, leur coupon dont le montant est porté au crédit de leur compte ou tenu à leur disposition.

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1932

TRATION

RE 1931

tes

NTE DE CONTROLE

ES ANNUELS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), C. ☼, *Président*.
CELLIER (Alexandre-P.), C. ☼, *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ☼.
JAMESON (Robert), ☼.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ☼, ☼.

MM. LLEWELLYN (Edgar), ☼.
NAUD (Joseph), ☼.
PARMENTIER (Jean), G. O. ☼.
SOMMIER (Edme), ☼, ☼.

COMMISSION

MM. DE LAVERGNE (Alexandre),

COMMISSION

MM. DE LAVERGNE (Alexandre)

MM. CELIER (Alexandre)
LEWANDOWSKI

MM. CAPET
FROIDEVAUX
AUREAU

MM. BERGER
FERRIER

M. BOYER (Jean), ☼, ☼, *Secrétaire général*. — M. LATHÉLIZE (Léon), *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, ☼.
BARBET-MASSIN.
BONABEAU, O. ☼.
CHAPUIS, O. ☼.
CHEYLUS.
COUVREUR, ☼.
DARRASSE, ☼.
DEFERT, ☼.
DEHESDIN (Jean), ☼.
DESÉGLISE.
DUCHEMIN, C. ☼.
ERNAULT, ☼.

MM.
FAMEL, C. ☼.
FOULD.
GAILLARD, C. ☼.
GANNE, C. ☼.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL (Ch.).
GERMAIN, ☼.
GILLAN.
JOMAIN (Henri), ☼.
KLOTZ, O. ☼.
LAMBERT, O. ☼.
LEMOINE.

MM.
LEPAGE, O. ☼.
LIORÉ, O. ☼.
LORILLEUX, ☼.
LYON, C. ☼.
MERVEAU, O. ☼.
PANHARD, ☼.
PINGAULT, O. ☼.
SAILLARD, O. ☼.
TOISOUL, ☼.
URION, O. ☼.
VAIRON, ☼.
VILLEMINOT, O. ☼.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 19 Avril 1932

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1931

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1932

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 19 Avril 1932

MESSIEURS,

Les embarras économiques plus ou moins localisés dont notre précédent rapport vous avait montré les périls croissants se sont compliqués de difficultés financières qui en ont aggravé l'importance. Après avoir mis en lumière les dangers de la surproduction agricole et industrielle, la crise a fait apparaître les abus commis dans le domaine du crédit. Rendu plus contagieux par les réflexes du public, accentué par l'abondance des capitaux errants, le malaise a bien vite contaminé les marchés et troublé les esprits. Aux déconfitures survenues en Europe centrale ont succédé les moratoires. Plusieurs pays ont abandonné momentanément l'étalon or, d'autres n'ont maintenu à leur circulation une convertibilité théorique qu'au moyen d'un contrôle des devises, d'autres enfin peuvent être tentés de demander à l'inflation un secours temporaire. Au milieu des remous d'une année exceptionnelle où la stabilité internationale a parfois semblé compromise, la France a conservé son équilibre. Si elle a été frappée elle aussi, elle a su sauvegarder son crédit. Forte des leçons de l'expérience, elle reste convaincue que le remède aux maux dont elle souffre ne réside ni dans l'inexécution des engagements pris, ni dans l'octroi de facilités illusoires dont elle a éprouvé la vanité, mais dans un effort de restriction et d'épargne qui peut seul garantir le respect des signatures.

Sous l'influence combinée de la fermeture partielle des débouchés extérieurs et de la limitation de la consommation nationale, toutes les branches de l'activité ont été touchées. L'industrie a souffert d'une raréfaction des commandes qui l'a obligée à laisser sans emploi un outillage dont une partie avait été aménagée à des conditions onéreuses et dans certains cas à l'aide de ressources non encore consolidées. La fabrication de fonte et d'acier a été inférieure, en décembre, de plus de 30 0/0 au chiffre du mois correspondant de l'année précédente. Quoique descendus déjà à un niveau qui ne semblait pas pouvoir être dépassé, les indices des exploitations textiles ont enregistré entre ces deux périodes une chute nouvelle de 30 0/0. L'extraction du charbon a subi une diminution moindre, mais les quantités restantes sur le carreau des mines se sont accrues de moitié. Le ralentissement de la production s'est accompagné enfin, dans tous les domaines, d'un affaissement des cours qui ont été ramenés au voisinage sinon même au-dessous des prix de revient. Dans la mesure où les méthodes de prudence traditionnelles ont été suivies, le commerce n'a pas été dangereusement surpris par la réduction des affaires. S'il s'est produit des défaillances, celles-ci ont eu parfois pour cause des fautes de gestion caractérisées à l'abri d'une regrettable circulation de complaisance. L'absence de stocks massifs a atténué, en général, les conséquences de la baisse sans toutefois que la répercussion de celle-ci sur la vente au détail ait été suffisante pour provoquer un réveil de la consommation. La moyenne journalière des wagons chargés, passée de 58.700 en décembre 1930 à 46.700 en décembre 1931, traduit le resserrement des transactions. La valeur des échanges avec l'étranger est tombée de 95 milliards à 72 milliards d'un exercice à l'autre. L'accroissement du chômage a été la conséquence inéluctable de cette évolution.

Il serait vain de demander exclusivement à l'État la solution de ces problèmes. Si les recettes publiques ont été au total à peine plus faibles qu'en 1930, il n'en paraît pas moins impossible de s'engager dans la voie de dépenses nouvelles. Même la stricte limitation des charges à leur montant actuel n'aurait pas permis d'assurer l'équilibre du budget de 1932 sans l'appoint de ressources extraordinaires et l'on ne peut guère envisager un relèvement des impôts dont les tarifs semblent atteindre la limite de la capacité des contribuables. Les dispositions prises pour protéger le marché par des mesures douanières ne peuvent pas non plus être indéfiniment renforcées. D'ailleurs, le retour à une activité normale ne dépend pas de

palliatifs temporaires. Il est subordonné avant tout à une compression générale des prix de revient. Sans doute une telle orientation entraîne-t-elle des sacrifices d'autant plus pénibles que la réduction du coût de la vie ne suit pas immédiatement la diminution des rémunérations et des profits, mais en mettant le pays en état de résister à la concurrence internationale elle constitue la condition préalable d'un assainissement durable.

Dans le domaine financier, les entrées exceptionnelles de capitaux n'ont pas seulement compensé l'insuffisance des exportations et des recettes du tourisme, elles ont aussi provoqué l'importation de 15 milliards d'or. Si le gage métallique du franc s'en est trouvé accru, l'augmentation de l'encaisse a eu comme contre-partie, dans les engagements à vue de l'institut d'émission, un gonflement nouveau dont l'effet sur les prix a été atténué par une reprise accentuée de la thésaurisation.

Grâce à son indépendance économique et au prestige monétaire qu'elle a reconquis depuis six ans, la France a jusqu'à présent traversé la crise sans accident grave. En restant fidèle aux règles de modération qui ont assuré sa stabilité, en gardant intactes les qualités de labeur et d'épargne qui lui ont valu dans les pires moments une force de récupération si étonnante, elle se trouvera prête à participer à la reprise de l'activité économique lorsque, dans un avenir que nous souhaitons prochain, prendront fin les difficultés auxquelles le monde entier paie à présent un si lourd tribut.

Tant de circonstances adverses, dont la conjonction est sans précédent, ne pouvaient manquer d'imposer aux banques une tâche particulièrement ardue. En Europe, comme en Amérique, nombre d'entre elles y ont succombé et ces défaillances, aussi bien par leurs conséquences directes que par le sentiment d'inquiétude qu'elles ont propagé dans le public, ont contribué à rendre la situation délicate.

Notre double souci a été de maintenir au-dessus de toute espèce de doute la sécurité et la liquidité de nos dépôts et de conserver à notre clientèle, durant une période d'épreuves, tout le concours qu'il était dans notre rôle et dans nos traditions de lui apporter. Nous n'avons cessé d'accueillir sans restriction à l'escompte tout papier commercial normal et sain. Nous

avons consenti toutes les facilités de caisse ou crédits de campagne que justifiaient les besoins des transactions. Le surplus de nos disponibilités n'a jamais fait l'objet que d'engagements échelonnés méthodiquement qu'il nous était facile de dénouer, sans déchet ni aléa, dans les délais les plus courts. C'est ainsi que nous avons pu, dès que cette mesure nous a paru opportune, constituer avec la plus grande aisance une encaisse telle qu'elle nous eût permis de faire face immédiatement à toutes les éventualités. Nous n'avons d'ailleurs, à aucun moment, constaté le moindre ébranlement dans la confiance de notre clientèle : celle-ci a même augmenté, pendant l'année, les soldes des comptes créditeurs qu'elle entretient sur nos livres. Les sacrifices que nous avons ainsi délibérément acceptés, dans la certitude, non seulement de remplir un devoir à l'égard de nos déposants, mais de servir les intérêts de notre établissement dont le crédit indiscuté constitue le plus précieux patrimoine, n'ont fait que devancer ceux que les événements nous ont par la suite imposés. Les troubles économiques ou monétaires qui ont fermé aux opérations commerciales et financières un si grand nombre de marchés, la baisse des prix de gros, le ralentissement des transactions ont raréfié à l'extrême les emplois que peuvent rechercher les capitaux à court terme et les inconvénients de ce chômage forcé sont venus s'ajouter à ceux d'un taux d'intérêt maintenu depuis longtemps, en dépit de l'aggravation des risques, à un niveau systématiquement déprimé. Nous croyons devoir insister sur cette situation : non seulement elle touche notre industrie dans ses éléments vitaux, mais, en facilitant les abus de crédit comme l'a fait remarquer avec une autorité particulière le Rapport de la Banque de France et en supprimant tout moyen de combattre la thésaurisation, elle est grosse de dangers certains. Il ne pouvait être question de compenser le tort causé de ce chef aux résultats de notre exploitation. Nous devons toutefois signaler que nos opérations courantes de banque ont été actives et que, sauf celle de la Bourse, toutes les rubriques ont enregistré des progrès.

Les affaires financières ont été spécialement importantes. Si les augmentations de capital ont été rares et si les placements d'obligations industrielles se sont peu à peu ralentis, les émissions des collectivités publiques ont rencontré l'adhésion de l'épargne. A défaut des conversions de rentes que le marché était prêt à ratifier au printemps dernier, les emprunts des Colonies, des Municipalités, du Crédit Foncier et des Chemins de fer ont été bien accueillis.

La clientèle s'est tenue à l'écart du marché des valeurs et les titres à revenu variable ont été négociés à des prix qui n'ont cessé de s'affaiblir jusqu'à la fin de l'année.

Les agences de Paris et de banlieue ont à nouveau constaté un accroissement sensible de leur activité. Le marasme qui a affecté le commerce de luxe a été atténué par un mouvement exceptionnel de visiteurs dû au succès de l'Exposition Coloniale. L'extension de nos relations dans l'agglomération parisienne s'est poursuivie régulièrement.

L'exploitation de nos agences en France est restée étroitement liée au sort des centres provinciaux où nous sommes installés.

Les régions agricoles ont été, dans l'ensemble, favorisées par une récolte en excédent sur celle de l'année passée. L'écoulement des denrées a été assuré, grâce à des mesures douanières appropriées, dans des conditions plus rémunératrices qu'à l'étranger. L'augmentation de la production, jointe à la réduction des débouchés extérieurs, a entraîné par contre, en dépit des dispositions législatives, un abaissement des cours du vin.

A Lyon, la chute de la livre a accru les complications résultant d'une mévente frappant aussi bien la soie artificielle que la soie naturelle dont les quantités soumises à la condition n'ont atteint en décembre dernier que le tiers de la moyenne mensuelle de 1930.

Dans le Nord et l'Est, l'arrêt d'un nombre important de broches et de métiers, l'extinction de plusieurs hauts fourneaux, le chômage partiel dans les mines ont sévèrement éprouvé les centres industriels. L'excès même de la dépression paraît cependant stimuler les énergies qui s'exercent dans la voie d'une réorganisation de la production et de la vente. Des symptômes de reprise ont été récemment constatés.

Les ports ont été mal influencés par le recul des exportations ainsi que par la baisse des produits coloniaux et des matières premières. La limitation du trafic maritime a porté à l'armement un grave préjudice.

Nous avons ouvert, l'an dernier, deux sous-agences et vingt-quatre bureaux périodiques.

Si notre département étranger s'est appliqué à ne pas perdre le contact avec sa nombreuse clientèle de correspondants, la contraction et l'instabilité des échanges internationaux, les crises monétaires et les moratoires qui ont affecté divers pays ont justifié l'attitude de réserve qu'il s'était imposée.

Après avoir lutté, avec le concours que le marché français lui a prêté sans restriction, pour sauvegarder un principe dont elle était le champion traditionnel, la Grande-Bretagne a dû renoncer temporairement à la convertibilité de sa monnaie. Les efforts qu'elle a faits depuis lors, dans une volonté commune de toute sa population, pour équilibrer son budget et relever son économie sans recourir à l'inflation, ont forcé l'admiration et permettront à Londres de conserver son rôle séculaire dans le domaine financier. Cette place a su garder le privilège d'offrir aux capitaux des emplois à court terme. Nos agences anglaises en ont tiré parti. Elles ont bénéficié pendant les derniers mois de l'année d'un relèvement sensible des taux.

Les États-Unis ont eu à subir une réduction des affaires encore plus accentuée qu'ailleurs. Ils se sont abstenus jusqu'ici de contrarier trop violemment le libre jeu des lois fondamentales, et n'ont pas hésité à combattre le chômage par la compression des prix et des salaires. Malgré les mesures prises en vue de parer à la restriction du crédit, la déflation s'est en fait poursuivie. Notre filiale, la French American Banking Corporation, a été soucieuse avant tout de se maintenir en état de liquidité absolue sans cesser de mettre son activité au service des intérêts français.

La Belgique a suivi une évolution parallèle à celle de la France. Mais si son industrie a ressenti plus directement les fluctuations internationales, ses prix se sont ajustés davantage aux cours mondiaux. Notre agence de Bruxelles s'est attachée à étendre le cercle de ses relations.

L'Égypte n'a pu se tenir à l'écart des troubles monétaires de la Grande-Bretagne. La dévalorisation de la piastre, qui constitue pour elle un élément

d'instabilité, a eu toutefois pour effet de ranimer le trafic local. Bien qu'à des cours trop faibles pour rémunérer convenablement les exploitations agricoles, les ventes de coton se sont poursuivies, fournissant ainsi un aliment à nos agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd.

Après avoir suivi une politique financière souvent déconcertante, l'Australie est revenue à des pratiques plus traditionnelles. Les exportations vers le Japon ont, au cours des derniers mois, pris une ampleur inaccoutumée. Si les opérations de nos agences de Sydney et de Melbourne ont parfois été entravées par les restrictions apportées aux négociations de change et si leur volume a décliné en fonction de la réduction des transactions, les résultats obtenus n'en ont pas moins été satisfaisants.

× Les Indes ont été plus calmes, quoique les populations aient continué à exercer leurs revendications au détriment des fabriques anglaises. Notre siège de Bombay a trouvé, pendant le quatrième trimestre, un nouvel élément d'activité dans les expéditions d'or.

A Madagascar, les récoltes ont été bonnes, mais la faiblesse des prix n'a pas permis de rétribuer raisonnablement les planteurs et les indigènes. Si la reprise ne s'est pas encore dessinée, du moins le marasme n'a-t-il pas empiré par rapport à 1930 et les échanges avec la France présentent même une légère amélioration. Nos agences ont conservé une position d'expectative tout en apportant leur appui habituel à nos clients.

En Tunisie, l'abondance des céréales dans le nord a compensé le rendement médiocre des régions du centre et du midi et l'écoulement des denrées s'est effectué, grâce aux mesures adoptées dans la métropole, à des cours suffisants. Le commerce des huiles a été, par contre, plus déprimé et l'industrie minière a été très ralentie. Nos agences ont réalisé un chiffre d'affaires intéressant.

Notre personnel a mérité toute notre gratitude pour son zèle et son dévouement.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos commissaires des comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts ont été amorties.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 200 parts de fondateur pour 102.382 fr. 59 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet qui a été portée de ce fait à 5.484.584 fr. 69 c., coût de 43.519 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvement pour la Caisse de retraites, charges fiscales, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 44.183.175 fr. 35 c.

En présence des incertitudes de l'avenir, nous n'avons pas jugé qu'il fût opportun de faire appel au compte des actionnaires. Il nous a paru conforme à la politique de sagesse que vous avez toujours sanctionnée de conserver intactes toutes les dotations de prévoyance que vous avez précédemment constituées.

Nous vous proposons de fixer le dividende à 50 francs par action, sur lesquels il a été payé le 31 janvier un acompte de 20 francs. Si vous approuvez cette résolution, le solde de 30 francs sera mis en paiement le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aura droit à une somme de 10 fr. 4376 payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Votre Conseil a été éprouvé par la perte d'un de ses membres, M. Stanislas SIMON, qui nous a apporté pendant treize ans le concours de sa grande compétence. Vous partagerez certainement les vifs regrets que sa disparition nous a causés.

M. A. de LAVERGNE, membre de la Commission de contrôle, arrive cette année au terme de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1932. Les commissaires sortants, MM. A. de LAVERGNE, M. ROBERT et E. SAUTTER sont rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

La crise économique qui s'est aggravée au cours de l'année 1931 ne pouvait manquer d'exercer une influence sur l'exploitation de votre Établissement et justifie la décision de votre Conseil de vous proposer un dividende de 50 francs par action.

Le emploi des capitaux, dont votre Direction s'attache à rechercher, avant tout, la sécurité, a été, pendant tout l'exercice, difficile et peu rémunérateur. Ces circonstances financières exceptionnelles ont donc rendu, plus que jamais, nécessaire une trésorerie très abondamment pourvue, permettant de faire face à toutes éventualités.

Cette sage mesure n'a fait qu'accroître la confiance de votre clientèle qui n'a cessé de s'affirmer par le maintien des dépôts dans vos caisses, et même par leur sensible augmentation, mais elle a encore réduit les profits pouvant être retirés des placements de fonds.

Les opérations de Bourse ont continué d'être peu actives; par contre, les affaires financières sont demeurées nombreuses et ont apporté une importante contribution aux résultats de l'exercice.

Pour ses opérations de Banque, votre Société ne pouvait échapper à l'aggravation des risques au milieu des difficultés que traversent actuellement les entreprises. Mais, grâce à la prudence de votre Direction, les défaillances auront été relativement peu importantes, et toutes les créances litigieuses ou simplement douteuses ont été intégralement amorties ou couvertes par de larges provisions, conformément à la tradition constante de votre Établissement. Celui-ci demeure ainsi dans des conditions les plus

favorables pour participer à la reprise des affaires, avec une situation particulièrement saine, et le plein de ses moyens d'action.

Malgré la stagnation des affaires, l'activité des divers services est restée sensiblement la même et n'a permis d'envisager qu'une légère compression des charges d'exploitation.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états indiquant chaque semaine les disponibilités en regard des exigences correspondantes.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres nous ont toujours donné satisfaction et nous avons plaisir à reconnaître le zèle, l'activité et le dévouement avec lesquels tout le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 10.577.703.773 fr. 75 c., soit une différence en plus, par rapport à l'exercice précédent, de 189.568.519 fr. 60 c.

A l'actif, le compte « Encaisse et Banque de France » accuse une très importante augmentation pour les raisons que nous avons indiquées au début de notre rapport, ce qui a eu pour contre-partie une diminution des chapitres « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale », « Correspondants » et « Comptes courants débiteurs ». Un nouveau compte « Avoirs dans les Banques » groupe des éléments qui étaient auparavant compris dans l'ancien poste « Espèces en Caisse et en Banque » et dans le poste « Correspondants ».

Les postes : Portefeuille, Correspondants et Comptes courants débiteurs ont été attentivement examinés en vue des amortissements ou des provisions nécessaires.

Les chapitres Rentes, Obligations et Valeurs diverses et Participations sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre Établissement; ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre évaluées à des cours très réduits; leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties.

Au passif, les Réserves sont en progression de 3.684.455 fr. 64 c. par suite de l'incorporation, après votre dernière Assemblée générale, du prélèvement effectué pour la réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1930, et de la somme consacrée au cours de l'année 1931 au rachat de parts de fondateur.

Après tous prélèvements pour amortissements et provisions et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 44.183.175 fr. 35 c. Ces résultats permettent à votre Conseil de vous proposer d'attribuer un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1931. Sur cette base, il reviendrait 10 fr. 4376 par part de fondateur.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1931, tels qu'ils vous sont présentés.

M. A. DE LAVERGNE arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT,
E. SAUTTER.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1931

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition dans les délais légaux ; tous les renseignements utiles à l'accomplissement de notre mission nous ont été fournis et les pointages et vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de constater la parfaite tenue de votre comptabilité et de reconnaître que le bilan qui est soumis à votre approbation est l'expression fidèle des écritures sociales.

Le bilan présente un total de 10.577.703.773 fr. 75 c., contre 10.388.135.254 fr. 15 c., soit une augmentation de 189.568.519 fr. 60 c.

A l'actif, le compte Encaisse et Banque de France figure pour 3.116.220.990 fr. 73 c., contre 1.061.223.290 fr. 25 c., soit une augmentation de 2.054.997.700 fr. 48 c. Un nouveau poste « Avoirs dans les Banques » s'inscrit pour 256.018.931 fr. 98 c. ; le chapitre Portefeuille et bons de la Défense Nationale s'élève à 4.346.045.339 fr. 09 c. ; les Reports représentent 5.447.523 fr. 24 c. Le chapitre Correspondants accuse un total de 1.030.890.167 fr. 75 c., contre 2.245.908.493 fr. 58 c., et celui des Comptes Courants débiteurs 1.319.938.194 fr. 74 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.450.149 fr. 45 c. et les Participations Financières pour 6.200.000 francs, comprenant, à peu de chose près, les mêmes éléments que l'an dernier. Ces deux chapitres ne sont composés que de valeurs excellentes et sont évalués à des cours qui ne comportent que des aléas favorables. Enfin, les Avances garanties présentent un montant de 320.349.243 fr. 85 c.

Au passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 5.353.547.809 fr. 85 c., contre 4.991.725.727 fr. 60 c., et les Comptes Courants créditeurs se totalisent par 4.062.643.081 fr. 43 c.; les Acceptations figurent pour 114.875.453 fr. 73 c.; l'ensemble des réserves, y compris la réserve spéciale « Parts de fondateur », accuse un total de 433.687.541 fr. 59 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 200 parts de fondateur du Comptoir National d'Escompte; de ce chef, la réserve spéciale destinée à cet objet est portée à 5.484.584 fr. 69 c., en augmentation de 102.382 fr. 59 c.

Les créances reconnues comme présentant un caractère litigieux ou douteux, les dépenses de premier établissement et celles de mobilier et d'installation de coffres-forts sont amorties; des provisions nécessaires pour risques divers ont été constituées.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et des charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait ressortir un solde de 44.183.175 fr. 35 c., contre 71.641.460 fr. 71 c. pour l'exercice 1930.

Avec votre approbation, les actions recevront un dividende de 50 francs et les parts de fondateur 10 fr. 4376, sous déduction des impôts. Le disponible de l'exercice, soit 249.056 fr. 30 c., non réparti et ajouté au solde précédent de 23.213.677 fr. 99 c., s'élèvera à 23.462.734 fr. 29 c., montant reporté à nouveau au compte des Actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1931 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 18 Mars 1932.

Les Commissaires des Comptes :

A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT,
E. SAUTTER.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU DÉCEMBRE 1931

ACTIF

PASSIF

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------------------|--|------------------------------|-------------------|--|--------------------|---------------|--|--------------------|-------------|------------------|--------------------------|-------------|-----------------------|-------------|---|--------------|
| ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE | Fr. 3.116.220.990 | COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE | Fr. 5.353.547.809 85 | | | | | | | | | | | | | | |
| AVOIRS DANS LES BANQUES | 256.018.931 | COMPTES COURANTS CRÉDITEURS | 4.062.643.081 43 | | | | | | | | | | | | | | |
| PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE | 4.346.045.339 | BONS A ÉCHÉANCE FIXE | 89.756.210 » | | | | | | | | | | | | | | |
| REPORTS | 5.447.523 | ACCEPTATIONS | 114.875.453 73 | | | | | | | | | | | | | | |
| CORRESPONDANTS | 1.030.890.167 | COMPTES D'ORDRE ET DIVERS | 55.796.823 81 | | | | | | | | | | | | | | |
| COMPTES COURANTS DÉBITEURS | 1.319.938.194 | COMPTE DES ACTIONNAIRES | 23.213.677 99 | | | | | | | | | | | | | | |
| RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES | 1.450.149 | PROFITS ET PERTES (Exercice 1931) | 44.183.175 35 | | | | | | | | | | | | | | |
| PARTICIPATIONS FINANCIÈRES | 6.200.000 | <table border="0"> <tr> <td>statutaire</td> <td>Fr. 37.927.956 90</td> <td></td> </tr> <tr> <td>diverses</td> <td>381.175.000 »</td> <td></td> </tr> <tr> <td>spéciale</td> <td>5.000.000 »</td> <td rowspan="5">} 433.687.541 59</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière</td> <td>3.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale « Parts de Fondateur C. N. »</td> <td>5.484.584 69</td> </tr> </table> | statutaire | Fr. 37.927.956 90 | | diverses | 381.175.000 » | | spéciale | 5.000.000 » | } 433.687.541 59 | supplémentaire | 1.100.000 » | immobilière | 3.000.000 » | spéciale « Parts de Fondateur C. N. » | 5.484.584 69 |
| statutaire | Fr. 37.927.956 90 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| diverses | 381.175.000 » | | | | | | | | | | | | | | | | |
| spéciale | 5.000.000 » | } 433.687.541 59 | | | | | | | | | | | | | | | |
| supplémentaire | 1.100.000 » | | | | | | | | | | | | | | | | |
| immobilière | 3.000.000 » | | | | | | | | | | | | | | | | |
| spéciale « Parts de Fondateur C. N. » | 5.484.584 69 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PARTS DE FONDATEUR C. N. | 5.484.584 | | RÉSERVES | | | | | | | | | | | | | | |
| AVANCES GARANTIES | 320.349.243 | CAPITAL | 400.000.000 » | | | | | | | | | | | | | | |
| COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS | 114.787.998 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| AGENCES HORS D'EUROPE | 21.119.078 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| COMPTES D'ORDRE ET DIVERS | 18.751.571 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| IMMEUBLES | 15.000.000 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | Fr. 10.577.703.773 | TOTAL | Fr. 10.577.703.773 75 | | | | | | | | | | | | | | |

} 9.505
962082

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1931

DÉBIT

CRÉDIT

| RÉPARTITION | | |
|--|---------------|------------|
| A LA RÉSERVE STATUTAIRE : | | |
| 5 % sur 44.183.175 fr. 35 c., bénéfices nets de l'exercice | Fr. 2.209.158 | 75 |
| AUX ACTIONNAIRES : | | |
| Intérêts. . . Fr. 25 » sur 800.000 actions. 20.000.000 | 40.000.000 | » |
| Dividende . . — 25 » — — — 20.000.000 | | |
| Ensemble. Fr. 50 » par action, soit 10 %. | | |
| AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : | | |
| Article 40 des Statuts. | 1.098.700 | 85 |
| AUX PARTS DE FONDATEUR : | | |
| Articles 40 et 41 des Statuts | 626.259 | 45 |
| AU COMPTE DES ACTIONNAIRES : | | |
| Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau | 249.056 | 30 |
| | | 44.183.175 |
| | Fr. | 44.183.175 |

| | | |
|---|----------------|------------|
| INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS, | | |
| déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | Fr. 44.285.557 | 94 |
| A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR : | | |
| RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » | 102.382 | 59 |
| | | 44.183.175 |
| | Fr. | 44.183.175 |
| | | 35 |

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 19 Avril 1932

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1931. Elle arrête à la somme de 44.183.175 fr. 35 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1931, à 50 francs par action.

Un acompte de 20 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 30 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 10 fr. 4376 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1931, se montant à 249.056 fr. 30 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 23.213.677 fr. 99 c., ce qui portera à 23.462.734 fr. 29 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. Stanislas Simon, administrateur décédé.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. A. de Lavergne, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. A. de Lavergne, M. Robert et E. Sautter, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1932, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 5.000 francs la rémunération des Commissaires.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

| | | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------------|-------------------------------|
| A. Bd St-Germain, 147. | L. Rue de Clichy, 86. | W. R. St-Lazare, 75 (Sq. de la Trinité). | AI. R. Saint-Antoine, 100. | AT. Boulevard Raspail, 12. |
| B. Rue de Rivoli, 55. | M. Av. Kléber, 87 (Passy). | X. R. du Commerce, 40 (Grenelle). | AJ. Rue d'Auteuil, 50. | AU. Rue Lecourbe, 25 et 27. |
| C. Bd Diderot, 23 (G. de Lyon). | N. Avenue Mac-Mahon, 35. | Y. Fg Saint-Honoré, 113. | AK. Rue du Havre, 9. | AV. Rue de Belleville, 168. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | O. Bd Montparnasse, 71. | Z. Bd. Haussmann, 89. | AL. Avenue de Villiers, 93. | AW. Place Daumesnil, 9. |
| E. Rue Turbigo, 16. | P. Faubourg St-Antoine, 27. | AB. R. de Ménilmontant, 39. | AM. Rue Lagrange, 19. | AX. Magasins du Louvre. |
| F. Place de la République, 15. | R. Bd Saint-Michel, 53. | AD. Boulevard Barbès, 25. | AN. Avenue Victor-Hugo, 96. | AZ. Rue des Jéfuners, 17-13. |
| G. Rue de Flandre, 2. | S. Avenue des Gobelins, 2 bis. | AE. Rue La Fayette, 44. | AP. Faubourg du Temple, 43. | BA. Avenue Friedland, 6. |
| H. R. du Quatre-Septembre, 2. | T. Boulevard de Courcelles, 2. | AF. Boulevard Voltaire, 199. | AR. Place Gambetta, 1. | BC. Rue Champignonnet, 233. |
| I. Bd Magenta, 80-82. | U. Av. des Champs-Élysées, 43. | AG. Chaussée de la Muette, 2. | AS. R. Vieille-du-Temple, 12. | BD. Place de la Madeleine, 9. |
| J. Bd de Strasbourg, 19. | V. Avenue d'Orléans, 90. | AH. Avenue Bosquet, 47 bis. | | |
| K. Boulevard Voltaire, 54. | | | | |

BUREAUX DE BANLIEUE :

| | | | | |
|---|--|---|---|--|
| ARGENTEUIL ASNIÈRES AUBERVILLIERS AULNAY-SOUS-BOIS LE BOURGET BOULOGNE-SUR-SEINE | CHARENTON CLICHY-SUR-SEINE CHOISY-LE-ROI COLOMBES ENGHEN-LES-BAINS | *ERMONT HOUILLES IVRY-SUR-SEINE LEVALLOIS-PERRET LIVRY-GARGAN | MONTREUIL-SOUS-BOIS MONTROUGE *NEUILLY-SUR-MARNE NEUILLY-SUR-SEINE NOISY-LE-SEC | PARC-SAINT-MAUR LE RAINGY SAINT-DENIS SAINT-NOIS VINCENNES |
|---|--|---|---|--|

AGENCES EN FRANCE :

| | | | | | | |
|---------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|----------------------|
| Abbeville | Bordeaux | Clermont-Ferrand | Grenoble | Menton | *Prémery | *Saugues |
| Agon | Boulogne-sur-Mer | Clermont-l'Hérault | *Guerche-s-l'Aub. (la) | *Meslay-du-Maine | *Puy (le) | *Saulieu |
| *Aix-sur-l'Adour | **Bourboule (la) | *Clisson | *Guerche-de-Bret. (la) | *Mesle-sur-Sarthe (Le) | Quimper | Saumur |
| Aix-en-Othe | Bourg | Cognac | *Guignes-Rabutin | *Meung-sur-Loire | *Rambervillers | Sedan |
| Aix-en-Provence | Bourges | *Combronde | *Guitres | *Mirebeau-en-Poitou | Reims | *Sées |
| Aix-les-Bains | *Bourguell | Compiègne | Havre (le) | *Monpont-sur-Isle | Remiremont | Segré |
| Ales | *Boussac | Concarneau | *Haye-Descartes (la) | *Monségur | Rennes | *Seloncourt |
| Albi | *Brandème | *Condé-sur-Noireau | Hazebrouck | Montauban | Réole (la) | Semur |
| Alençon | *Bricquebec | *Connerre | Hennebont | *Montbard | *Retournac | Sens |
| Allasac | Brioude | *Corbeil | *Héricourt | Montbéliard | *Ricomaric (la) | Sete |
| Amiens | Bruxelles | *Corcieux | Hérémencourt | Montbrison | Riom | *Senne |
| *Ancenis | *Buxières | *Cosné-d'Allier | Honneur | Mont-de-Marsan | Rive-de-Gier | Sillé-le-Guillaume |
| Angers | *Buxières-les-Mines | *Caur-Cheverny | Huyères | *Mont-Dore (le) | Roanne | Soissons |
| Angoulême | *Cadenet | *Coutances | L Isle-Adam | Montélimar | Roche-la-Molière | Sommiers |
| Annoy | *Cadillac-sur-Garonne | *Couterne | *L'Isle-en-Jourdain | *Monthureux-s-Saône | Rochelle (la) | *Souillac |
| Antibes | Caen | *Coutras | Issoire | Montluçon | Roche-sur-Yon (la) | Sourdeval-la-Barre |
| *Apt | Cagnes-sur-Mer | Crest | Issoudun | Montmédy | Rocroi | *Sourteraine (la) |
| Arcachon | Calais | *Galan | Jarnac | Montpellier | Romans | Strasbourg |
| *Ardentes | Cambrai | *Dax | *Lamballe | Morlaix | Romilly-sur-Seine | Sury-le-Comtal |
| Argentan | *Candé | *Dieppe | *Langeais | Mourat | Roquemare | Suzé (la) |
| Argentan-sur-Creuse | Cannes | *Dol-de-Bretagne | Langon | Nancy | Roubaix | *Talandière (la) |
| Aries | Carcassonne | Dôle | *Lannemezan | Nantes | Rouen | Tarare |
| Armentières | Carmaux | *Dorat (Le) | *Lautrec | Narbonne | Rumilly | Tarascon-sur-Rhône |
| Arros | Carpentras | Douai | Laon | *Nay | *Saales | Tarbes |
| Aubagne | *Castellanaudary | *Doué-la-Fontaine | Laval | *Neuours | *Sablé | *Tartas |
| Auch | Castres | Dunkerque | *Le Lavandou | *Neuville-de-Poitou | *Saint-Amand-les-Eaux | *Tessy-sur-Vire |
| Aurillac | *Caussade | Elbeuf | Le Lude | Nevers | *Saint-Ambroix | *Thouarcé |
| Autua | Cavaillon | Epervain | Lens | Nice | *St-Antoine | *Toucy |
| Auxerre | *Chabanais | Ermenonville | *Lesparre | Saint-Brieuc | Niort | Toulon |
| Auxonne | *Chablis | *Ernée | Lezignan-Corbières | Saint-Chamond | Nismes | Toulouse |
| *Bagnères-de-Luchon | *Chagny | *Etables | Lezignan-Corbières | *St-Claude | Niort | Tourcoing |
| *Bagnols-de-l'Orne | *Châlons-sur-Loire | Evian-les-Bains | Lézignan-Corbières | *Nort-sur-Erdre | Noyen | Tours |
| Bagnols-sur-Cèze | Châlons-sur-Marne | Excideuil | Lezignan-Corbières | *Lieuville | *Noyen | Tremblade (la) |
| *Bandol | Chalon-sur-Saône | *Falaise | Lezignan-Corbières | Lille | *Ollioules | Troyes |
| Baugé | Chambéry | Ferté-Bernard (la) | Lezignan-Corbières | *Lillebonne | Olonzac | *Vaas |
| *Baulé (la) | Chambon-Fegerolles | Ferté-Macé (la) | Lezignan-Corbières | Limoges | Oléron-Sainte-Marie | *Vaison |
| *Baume-les-Dames | Chantilly | Firmigny | Lezignan-Corbières | Limoux | Orange | *Val-André-Pléneuf |
| Bayonne | Charleville | Fleche (la) | Lezignan-Corbières | Lisieux | Orléans | Valence |
| Beaucaire | Chartres | Fliers-de-l'Orne | Lezignan-Corbières | Loches | *Orléans | *Valence-d'Agen |
| Beaucourt | *Château-d'Oléron | *Fleurbaey | Lezignan-Corbières | *Longuyon | *Ouzouer-le-Marché | Valenciennes |
| *Beaufort-en-Vallée | *Château-Gontier | Fontainebleau | Lezignan-Corbières | Longwy | *Paimbœuf | Vannes |
| Beaumont-de-Lomagne | *Châteauneuf-s-Sarthe | Fontenay-le-Comte | Lezignan-Corbières | Lons-le-Saunier | *Saint-Lô | *Varennes-sur-Allier |
| Beaumont-sur-Oise | Châteaurenard | Fresnay-sur-Sarthe | Lezignan-Corbières | Lorient | Saint-Malo | *Vermenton |
| Beaumont-sur-Sarthe | Châteaurox | Frontignan | Lezignan-Corbières | Lourdes | Saint-Marcellin | Vernon |
| Beaune | *Châtel-Guyon | Gabarrat | Lezignan-Corbières | Louviers | *St-Martin-de-Grau | Versailles |
| Beaupréau | Châtelleraut | Ganges | Lezignan-Corbières | Lunéville | Saint-Nazaire | *Vésinet (le) |
| Beauvais | *Châtillon-en-Bazois | Gannat | Lezignan-Corbières | Lyon | Saint-Omer | Vichy |
| Belfort | Châtillon-sur-Indre | *Garches | Lezignan-Corbières | Macon | *St-Pierre-des-Nids | *Vic-sur-Selle |
| Bellac | Châtillon-sur-Seine | *Genillé | Lezignan-Corbières | *Magnac-Laval | Saint-Pierre-Eglise | Vienne |
| *Bénévent-l'Abbaye | Chaumes-en-Bré | *Girouagny | Lezignan-Corbières | Mallcorne | *St-Pierre-le-Moutier | Vierzon |
| Bergerac | Chauvigny | *Gourin | Lezignan-Corbières | Mans (le) | Saint-Pierre-d'Oléron | Vigan (le) |
| Besançon | Chaville | Gournay-en-Bray | Lezignan-Corbières | Mantes-Gassicourt | Saint-Quentin | *Vihiers |
| Béthune | Chemillé | *Grand-Fougeray (le) | Lezignan-Corbières | Marmande | *St-Rambert-sur-Loire | *Villaines-la-Juhel |
| Beszeville | Cherbourg | *Grand-Lucé (le) | Lezignan-Corbières | Marseille | St-Rémy-de-Provence | *Villeneuve-s-Saône |
| Béziers | Cholet | Grailhet | Lezignan-Corbières | Mauléon-Soule | *St-Rémy-de-Provence | Villeneuve-sur-Lot |
| Biarritz | Cirey | Gray | Lezignan-Corbières | Mayenne | Saint-Saens | Villers-Bocage |
| Bispe | Clermont-de-l'Oise | | Lezignan-Corbières | *Mayet | *Pont-Saint-Esprit | Vire |
| Blamont | | | Lezignan-Corbières | Mazamet | *Pont-Sainte-Maxence | Vitré |
| Blois | | | Lezignan-Corbières | Mauberge | Salon | *Vittel |
| Bolbec | | | Lezignan-Corbières | Méaux | *Samatan | Voiron |
| *Bollène | | | Lezignan-Corbières | *Mehun-sur-Yèvre | *Sarcelles | |
| Bonnétabelle | | | Lezignan-Corbières | Melle | | |
| | | | Lezignan-Corbières | Melun | | |

AGENCES A L'ETRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

| | | | | | |
|------------|----------------------|------------|-----------|-------------------------------|------------------|
| LONDRES | BRUXELLES | ALEXANDRIE | BOMBAY | TANANARIVE — DIEGO-SUAREZ | TUNIS |
| LIVERPOOL | MONTE-CARLO — MONACO | LE CAIRE | MELBOURNE | TAMATAVE — MAJUNGA | BIZERTE — MATEUR |
| MANCHESTER | | PORT-SAÏD | SYDNEY | MANANJARY — FIANARANTSOA | SOUSSE — SFAK |
| | | | | TULEAR — MORONDAVA — NOSSI-BE | MONASTIR — BEJA |

REPRÉSENTANTS { Aux États-Unis : M. SILVESTER, 68, William Street, NEW-YORK.
En Argentine : M. BECQUEREL, 193, rue 25 de Mayo, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — — 3955-4-32. — (Encre Lorilleux).
